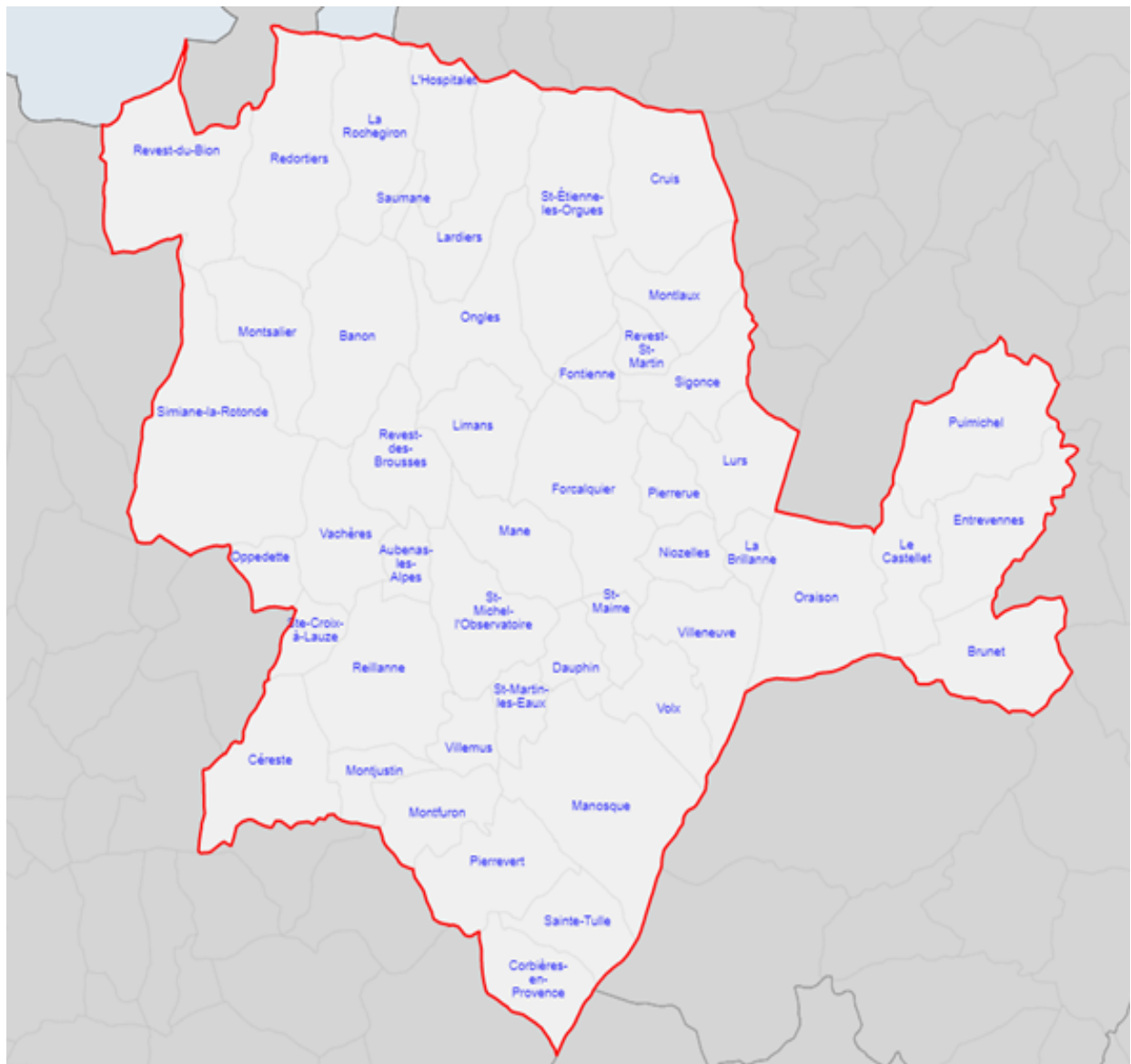


COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ SUD 04



Projet de santé établi en date du : **version au 19/04/2022**

Structure juridique porteuse du projet de la CPTS :

Nom de la structure :	CPTS SUD 04
Type de structure :	<input checked="" type="checkbox"/> Association loi 1901 <input type="checkbox"/> SISA <input type="checkbox"/> Autres (précisez) :
N° SIRET :	892 739 293 00017
Coordonnées de la structure	Adresse postale : Espace Chrimalyde Ave docteur Bernard Foussier 04100 Manosque Téléphone : 06.29.11.56.01 Email : cptssud04@gmail.com Email à diffuser sur le site de l'ARS : cptssud04@gmail.com
Représentant légal de la structure (nom, prénom, profession, téléphone, email)	Docteur Thierry DUGOIS Docteur spécialiste en médecine générale 06 81 57 71 62 dugoisthierry@orange.fr
Coordonnateur de la CPTS (nom, prénom, profession, téléphone, email)	Mme Sofia HADDJERI Infirmière Libérale 06 29 11 56 01 s.haddjeri@gmail.com

- **Il conviendra de joindre en annexe au projet de santé les statuts de la structure porteuse.**
- **Au moins une fiche-actions par mission socle doit être jointe au projet de santé** (cf. document annexe 3 « modèle de fiche-actions »). Les autres fiches-actions seront communiquées ultérieurement et au fur et à mesure de l'évolution du projet, elles compléteront le projet de santé

1) CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE DE LA CPTS

a) Description du territoire du projet

COMMUNES	CODE POSTAL	Particularité du territoire (QPV, ZIP, ZAC)
BANON	04150	ZIP
BRUNET	04035	
CERESTE	04280	-
AUBENAS LES ALPES	04110	ZIP
CORBIERES	04220	-
CRUIS	04230	ZIP
DAUPHIN	04300	ZIP
ENTREVENNES	04077	
FONTIENNE	04230	ZIP
FORCALQUIER	04300	ZIP
L'HOSPITALET	04150	ZIP
LA BRILLANE	04700	ZAC
LA ROCHEGIRON	04150	ZIP
LARDIERS	04230	ZIP
LE CASTELLET	04041	
LIMANS	04300	ZIP
LURS	04700	ZAC
MANE	04300	ZIP
MANOSQUE	04100	QPV
MONTFURON	04110	-
MONJUSTIN	04110	-
MONTLAUX	04230	ZIP
MONTSALIER	04150	ZIP
NIOZELLES	04300	ZIP
ONGLES	04230	ZIP
OPPEDETTE	04110	-
ORAISON	04700	
PIERRERUE	04300	ZIP
PIERREVERT	04860	-
PUIMICHEL	04156	
REDORTIERS	04150	ZIP
REILLANNE	04110	-
REVEST ST MARTIN	04230	ZIP
REVEST DES BROUSSES	04150	ZIP
REVEST DU BION	04150	ZIP
ST ETIENNE LES ORGUES	04230	ZIP
ST MAIME	04300	ZIP

ST MARTIN LES EAUX	04300	-
ST MICHEL L'OBS	04870	ZIP
SAINTE CROIX A LAUZE	04110	-
ST TULLE	04220	-
SAUMANE	04150	ZIP
SIGONCE	04300	ZIP
SIMIANE LA ROTONDE	04150	ZIP
VACHERES	04110	ZIP
VILLEMUS	04110	-
VILLENEUVE	04180	ZAC
VOLX	04180	-

Evaluation de la population concernée par le projet (nombre d'habitants)

Le territoire, de 47 communes, compte 66935 habitants (*Rezone Cpts*).

Manosque rassemble un tiers de la population de la CPTS soit 22 333 Manosquins (33,3%)

Taille de la CPTS :

Taille 1 : moins de 40 000 habitants

Taille 2 : entre 40 000 et 80 000 habitants

Taille 3 : entre 80 000 et 175 000 habitants

Taille 4 : Plus de 175 000 habitants

b) Problématiques de santé identifiées sur le territoire

La population du territoire a augmenté de 20,9% entre 1999 et 2017, soit nettement plus que la population régionale (11,6%). Les chiffres de ces dernières années montrent que cette augmentation est due au solde migratoire :

Variation annuelle moyenne de la population

Indicateurs	CPTS Sud 04	Paca
Taux annuel moyen de variation de la population (%)	0,7 ▲	0,4
Taux annuel moyen de variation de la pop. due au solde naturel (%)	-0,1 ▼	0,2
Taux annuel moyen de variation de la pop. due au solde migratoire (%)	0,7 ▲	0,2

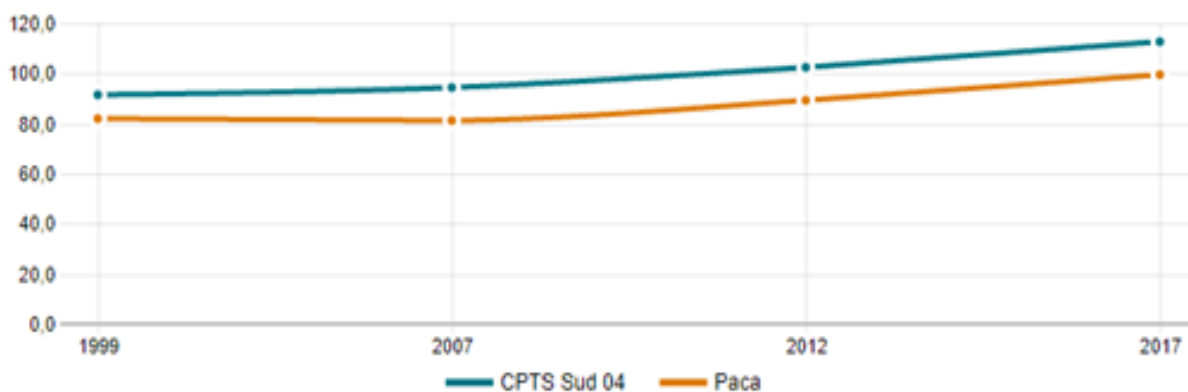
1999-2007 2007-2012 2012-2017

Source : Insee, RP - 2012-2017

Avec 10 ‰ (Source : Insee, État civil – 2017), le taux natalité est en deçà de la moyenne régionale de 11,4‰.

L'indice de vieillissement (nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans) est supérieur à celui de la région : 112,8 versus 99,5 :

Evolution temporelle de l'indice de vieillissement de la population Total



Source : Insee, RP

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Un tiers de la population a plus de 60 ans, cette population représente la tranche d'âge où la demande de soins est plus accrue que les autres.

Les données récoltées témoignent d'une certaine précarité sur le bassin de population de la CPTS Sud 04 :

- 41 % des plus de 75 ans vivent seuls
- 28% de monoparentalité (similaire à la Région) ;
- 5 communes dont Manosque et Forcalquier ont une part d'allocataires de 30% dont les prestations représentent 50% des revenus ;
- 9.1% de CMUC (= Région) ;
- 2 quartiers prioritaires de la Ville (Manosque) qui concentrent des difficultés (8,3% de la population de la CPTS et 37% de taux de pauvreté);
- chômage : 15.8% vs 14.7 en région ;
- 8% de la population bénéficiaire du RSA à Manosque (6.8 en région)

La desserte routière du territoire de la CPTS Sud 04 souligne un enclavement de la partie ouest, avec une moindre accessibilité aux services, à l'emploi, aux médecins spécialistes etc... Des solutions sont à apporter pour améliorer le suivi à domicile de cette population en termes d'accès aux soins et de confort dans leurs parcours de soins.

La densité de professionnels de santé installés sur le territoire de la CPTS Sud 04 est inférieure à la densité régionale. Sur les 581 professionnels de santé présents sur la Cpts Sud 04, nous n'avons pu recenser que 24.6 IDEL pour 10 000 habitants (contre 27.3 en région), les dentistes représentent 5.3 pour 10 000 habitants (contre 7.2 en région), les orthophonistes 36 pour 10 000 habitants (contre 40 en région).

La carence est d'autant plus notable lorsque l'on analyse la densité de médecins généralistes sur notre territoire. Le chiffre le plus alertant est celui de l'âge moyen des médecins en exercice : 69 % des 67 praticiens recensés ont plus de 55 ans, un enjeu majeur dans la continuité des soins, dans la prise en charge des ALD, des visites à domicile, des suivis post-hospitalisation, des parcours de maladies chroniques, etc.

On note globalement une perte d'attractivité du territoire et plus spécifiquement pour les professionnels de santé libéraux ou salariés, et s'accompagne d'une raréfaction de l'offre de santé. Ce qui risque de polariser l'offre hors CPTS ou sur la seule commune de Manosque (qui représente 30% de la population de la CPTS Sud 04). Toutefois, on constate l'émergence de structures d'exercice coordonné qui viennent mailler le territoire et apporter des solutions tant pour l'installation de nouveaux professionnels que de service à la population. Citons notamment la MSP de Forcalquier, la MSP de Sainte-Tulle, la MSP de Manosque, les projets en construction de Céreste, Pierrevert, Saint Etienne les Orgues, Oraison, majoritairement dans le sud du territoire.

A cela se combine l'offre de PDSA de l'association de médecins de Manosque MS04, qui regroupe environ 20 médecins et propose une prise en charge les dimanches et jours fériés dans le cadre de la permanence des soins ambulatoires (PDSA).

Le recours aux actions de prévention est un axe de travail pour la CPTS Sud 04. Les taux révèlent des axes d'amélioration puisqu'ils sont moindres qu'en région, on retrouve :

- le suivi bucco dentaire pour les enfants : 67.3% vs 71.6
- la vaccination grippe des + de 65 ans : 54.7% vs 59.2
- le dépistage du cancer du sein (58.2 % vs 60.9), colorectal (26.8% vs 23.8%) et col utérus (45.5% vs 50.1) :
- le dépistage des maladies rénales (qui touchent 0.2% de la population en forme grave) et diabétiques (4.8% du territoire sont déclarés).

Le taux de recours aux urgences non suivi d'une hospitalisation est supérieur à celui en région (25% vs 23%), ce qui peut entraîner un parcours de soin discontinu du patient avec d'éventuels défaut d'orientation, cette analyse peut être appliquée à l'ensemble de la population.

Sur le territoire défini parmi les patients consommateurs, n'ont pas de médecin traitant déclaré :

- 10,7% des 17 ans et plus soit 5 727 patients
- 1,7% des patients de 17 ans et plus en ALD (soit 743 personnes),
- 6,7% des patients âgés de plus 70 ans,
- 1,4% des patients en CSS.

Les taux sont très proches voire légèrement inférieurs de ceux départementaux et régionaux, hormis pour les patients âgés de plus de 70 ans, le taux est supérieur à la région. Ces chiffres sont à nuancer du fait de la neutralisation CNIL de certaines communes.

L'outil Rezone CPTS permet une analyse de la population sans médecin traitant sur notre territoire et révèle à la dernière mise à jour du 30/04/2020 :

Âge de la population SANS M.T déclaré	17 ans et plus	70 ans et plus
Nb total de personnes sur la CPTS Sud 04	5960	599
Bassin de soin "Manosque"	2851	338
Bassin de soin "Forcalquier"	1622	183
Bassin de soin "Banon"	455	0
Bassin de soin "Oraison"	1032	78

“TOP 5” des ALD : Les prévalences majeures en nombre de patients par pathologie sont inférieures à celles départementales et régionales :

Prévalence des Pathologies dans la population consommante

Pathologies Patients consommants(5)	Ter.	Taux			Différence territoire et		
		Dép.	Rég.	Fr.	Dép.	Rég.	Fr.
Top 5 sur le territoire en référence à la liste des Affections de Longue Durée (6)							
Diabète de type 1 et diabète de type 2	4.8%* 3 162 pat.	5.3%	4.9%	5.1%	-0.5	-0.1	-0.3
Commune(s) neutralisée(s) (Aubenas-les-Alpes, L'Hospitalet, Lardiers, Montfuron, Montjustin, Montlaux, Montsalier, Oppedette, Redortiers, Revest-Saint-Martin, La Rochegiron, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Martin-les-Eaux, Saumane, Villemus)							
Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique	4.7%* 3 054 pat.	4.9%	4.1%	3.8%	-0.2	0.6	0.9
Commune(s) neutralisée(s) (Aubenas-les-Alpes, L'Hospitalet, Lardiers, Limans, Montfuron, Montjustin, Montlaux, Montsalier, Oppedette, Redortiers, Revest-Saint-Martin, La Rochegiron, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Martin-les-Eaux, Saumane, Villemus)							
Affections psychiatriques de longue durée	3%* 1 960 pat.	3.6%	2.9%	2.5%	-0.6	0.1	0.5
Commune(s) neutralisée(s) (Aubenas-les-Alpes, Fontienne, L'Hospitalet, Lardiers, Lurs, Montfuron, Montjustin, Montlaux, Montsalier, Niozelles, Ongles, Oppedette, Redortiers, Revest-des-Brousses, Revest-Saint-Martin, La Rochegiron, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Martin-les-Eaux, Saumane, Simiane-la-Rotonde, Vachères, Villemus)							
Maladie coronaire	2.7%* 1 778 pat.	2.9%	2.6%	2.3%	-0.2	0.1	0.4
Commune(s) neutralisée(s) (Aubenas-les-Alpes, Fontienne, L'Hospitalet, Lardiers, Limans, Montfuron, Montjustin, Montlaux, Montsalier, Niozelles, Oppedette, Redortiers, Revest-des-Brousses, Revest-Saint-Martin, La Rochegiron, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Martin-les-Eaux, Saumane, Sigonce, Villemus)							
Insuf. Cardiaque grave, tr. du rythme graves, cardiop. valvulaires graves, cardiop. congénitales graves	2.4%* 1 593 pat.	2.8%	2.4%	2.2%	-0.4	0	0.2
Commune(s) neutralisée(s) (Aubenas-les-Alpes, Fontienne, L'Hospitalet, Lardiers, Limans, Lurs, Montfuron, Montjustin, Montlaux, Montsalier, Niozelles, Ongles, Oppedette, Redortiers, Revest-des-Brousses, Revest-Saint-Martin, La Rochegiron, Sainte-Croix-à-Lauze, Saint-Martin-les-Eaux, Saumane, Sigonce, Vachères, Villemus)							

(5) Pathologies patients consommants : patients ayant eu une ALD active et un remboursement au titre d'une ALD ou d'une polypathologie (avec ou sans rapport) dans la période de référence et ce pour chaque numéro d'ALD retenue

(6) Top 5 : Indication des 5 Prévalences majeures (en nombre de patients) par pathologie sur la CPTS projetée

source DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2020)

c) Identification et analyse de l'offre existante du territoire qui sera en lien avec la CPTS et articulation avec la CPTS

Identification de l'offre de soins, l'offre sociale et médico-sociale, l'offre de coordination, les institutions...

Description du lien et des articulations avec les acteurs identifiés

S'il y a une plate-forme territoriale d'appui (PTA), un contrat local de santé (CLS), un hôpital de proximité, et/ou un projet territorial de santé intervenant sur le territoire, préciser particulièrement l'articulation prévue entre la CPTS et chacune de ces dynamiques.

Sur le territoire de la CPTS Sud 04, l'offre de soins libéraux est relativement faible, avec un risque de mise en tension dans un proche avenir. Tous les professionnels de santé sont représentés, mais leur densité est cependant inférieure à la moyenne régionale.

- Les médecins généralistes : ils sont 67 installés, principalement sur la commune de Manosque, nous avons connaissance que 30 d'entre eux ont plus de 60 ans ce qui mène à penser que la CPTS aura un rôle à jouer, parmi d'autres acteurs, pour accentuer l'attractivité du territoire. La politique actuelle définit des zones ouvrant droit aux aides à l'installation des médecins, avec des zones d'intervention prioritaire qui concernent 27 communes de la CPTS Sud 04.

La plupart des médecins disposent aujourd'hui de leurs réseaux de paramédicaux en proximité. Améliorer ces relations par des protocoles de coopération et d'intervention en ville sera l'une des missions de la CPTS Sud 04, et ainsi couvrir le territoire par l'action des paramédicaux en lien avec les médecins ne pouvant pas systématiquement intervenir et/ou se déplacer à domicile dans des zones enclavées ou désertifiées de notre territoire.

On retrouve en application au 21.12.2021 des protocoles tel que : "Prise en charge de la pollakiurie et de la brûlure mictionnelle chez la femme de 16 à 65 ans par l'infirmier diplômé d'Etat et le pharmacien d'officine dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle"; "Prise en charge de l'enfant de 12 mois à 12 ans de l'éruption cutanée vésiculeuse prurigineuse par l'infirmier diplômé d'Etat ou le pharmacien d'officine dans le cadre d'une structure pluri-professionnelle"; "ASALEE : travail en équipe infirmier(e)s délégué(e)s à la santé populationnelle & médecins généralistes pour l'amélioration de la qualité des soins et l'allocation optimisée de la disponibilité des professionnels de santé sur le territoire concerné".

On recense depuis décembre 2020 une organisation médicale localisée, "L'association Médecins Sud 04", celle-ci assure aujourd'hui la PDSA au CH de Manosque les dimanches et jours fériés.

- Les médecins spécialistes : Ils sont essentiellement concentrés sur la commune de Manosque, au nombre de 50, seuls 34% d'entre eux sont en secteur 2. Une rencontre avec chacun d'entre eux est envisagée pour évoquer leur problématique de prise en charge et de suivi en ville, s'ils en ont; on pourra proposer une amélioration de collaboration avec les PS libéraux. Le centre de santé mutualiste « oxance », présent sur le secteur de Manosque rassemble des médecins de plusieurs spécialités, le développement d'une collaboration et d'un partenariat sera validé à la suite d'un travail commun et d'échange avec le Directeur. Les médecins spécialisés en gériatrie, présents sur la Clinique Giono, espèrent développer des liens avec les professionnels de la ville et ainsi améliorer les parcours et prises en charge de la personne de plus de 65 ans. La chirurgie pratiquée à l'hôpital et à la clinique Toutes Aures, est une spécialité reconnue sur le territoire avec de nombreuses orientations sur la commune de Manosque.

- Les Pharmaciens : Installés en groupement sur le territoire de la CPTS Sud 04, on peut compter 21 pharmacies à ce jour. Organisés pour répondre aux besoins d'urgence, ils assurent un tour de garde et sont disponibles 24H/24 tous les jours. La crise sanitaire a affirmé leur présence dans les actions de santé publique. Investis dans le parcours du patient, ils peuvent prodiguer conseil et orientation en fonction des besoins de la population. Le partage d'information sera un axe de travail avec ces professionnels, car on sait que les pharmaciens peuvent être une première intention médicale de la population en cas de besoin en santé. Sur le territoire de la Cpts Sud 04, l'investissement des pharmaciens dans des projets de collaboration pluri-professionnel porteront sur l'accompagnement des plus de 65 ans dans la polymédication, la chimiothérapie à domicile avec orientation et conseil de prises en charge, et les prises en charge d'urgence infectieuses, par exemple.
 - Les infirmiers libéraux : Une profession en augmentation sur le territoire sur les dix dernières années. Ils sont très impliqués dans le développement de projets de collaboration pour l'amélioration des prises en charges à domicile. Une liste de garde sur la commune de Manosque a été mise en place depuis quelques années, les infirmiers volontaires assurent des soins d'urgence, cette mobilisation est organisée sur des semaines de garde; elle pourra être exploitée et développée dans le cadre de la CPTS Sud 04. L'association INFILIB 04 mène des actions d'information à l'ensemble des adhérents (au nombre de 64) sur leur profession, s'implique dans les projets de prévention et propose des formations dans le cadre de l'évolution des pratiques. En lien avec le CH de Manosque, des réponses ont pu être apportées face à la crise sanitaire. L'amélioration des prises en charge ambulatoire est un objectif des deux parties, au travers d'un protocole de collaboration (à déterminer à ce jour) avec un projet de soin défini par la CPTS Sud 04. Les infirmiers libéraux ont un réseau de travail en lien avec leurs activités, les pharmaciens, les médecins généralistes, les partenaires sociaux....
- 4 SSIAD interviennent sur les communes de Banon, Forcalquier, Oraison et Manosque. D'après les retours du GHT 04, et de la Résidence les Tilleuls d'Oraison, nous noterons des difficultés de parcours et de lien inter-professionnel. Ces difficultés sont liées au financement, au manque de personnel et engendrent un manque de place pour les prises en charge à domicile. Les professionnels de santé employés au SSIAD sont essentiellement des aides-soignantes, l'intervention des IDEL est une collaboration à renforcer et à développer dans certaines communes, afin d'assurer les soins techniques et la continuité des soins.
- Masseurs- Kinésithérapeute : Leur présence sur le territoire se chiffre à 106 professionnels, une activité en relation avec les médecins généralistes et spécialistes, mais dont les interventions à domicile peuvent poser des difficultés. Il sera intéressant de proposer une réponse en soin non programmé des MK les samedi par exemple. Des projets pourront être proposés sur une mise en relation des évolutions physiques des patients, constatée avec les autres professionnels intervenants, l'amélioration du parcours de soin et de la prise en charge par des dossiers partagés inter-pro. Les protocoles de coopération pourront aussi être mis en place sur la fluidité du parcours de soin répondant à cette profession.

- Les chirurgiens dentistes, les orthophonistes, les sage-femmes, sont des professionnels présents sur le territoire de la CPTS Sud 04, l'état des lieux de santé mentionne que ces professions ont une densité inférieure à la densité régionale. Les dentistes sont une cible en matière d'attractivité autant que les médecins généralistes. Des projets de prévention, de dépistage et d'accompagnement seront à prévoir dans les missions de la CPTS. Des projets de délégation de compétences pour la gestion de l'urgence bucco-dentaire sont en réflexion, un projet de parcours est établi dans le cadre de la mission des soins non-programmés mettant en relation les dentistes, les pharmaciens et les médecins généralistes.

L'offre de soins hospitalière fait partie du paysage de la CPTS Sud 04. On recense le Centre Hospitalier Louis Raffalli, La clinique Toutes Aures, l'Hôpital St Michel, l'Hospitalisation à domicile Clara Schumann, le Centre d'hémodialyse des Alpes, la clinique J.Giono...

Que l'on évoque la médecine générale ou la chirurgie, ces pôles d'activités sont en étroite relation avec la ville pour le suivi et les prises en charge post-hospitalière. La capacité hospitalière de la CPTS Sud 04 est supérieure à celle évaluée au niveau régional, elle laisse place à l'intensification des projets collaboratifs ville-hôpital quelque soit la spécialité médicale.

L'offre de soin en santé mentale est également présente sur le territoire. Cette spécialité, essentiellement polarisée sur la commune de Digne les bains, retrouve des antennes d'activité sur notre CPTS, en hospitalisation de jour au CH de Manosque, à la Villa verte de Forcalquier, un CAT, 3 CMP, un accueil pour la psychiatrie infantile. Des professionnels spécialisés en maladie mentale sont présents en ville dans le suivi à domicile et dans l'orientation des prise en charge, il reste cependant difficile pour cette population d'accéder aux autres professionnels de santé, tel que les MK par exemple. Un travail collaboratif avec la coordinatrice en santé mentale de la MSP de Manosque, sur la mise en place d'un projet de parcours pluri-professionnel, fait partie des ambitions de la CPTS Sud 04. Un projet de parcours de soin, avec un psychiatre est en cours d'étude, le parcours "santé mentale" sera une suite à donner aux projets primaires de la Cpts Sud 04.

L'exercice coordonné sur notre territoire se matérialise par la maison de santé pluri pro de Forcalquier, *constitué de 18 professionnels et proposant 10 plages horaires par jour de SNP* (impliqué dans la fondation de la CPTS), la MSP de St Tulle, qui propose une offre de soins coordonnés, des actions de prévention et des plages de consultations sans rendez-vous. D'autres projets de MSP sont en cours sur les communes de Pierrevert, Céreste, et Manosque (*réunissant 16 professionnels de santé*). Une prise de contact pour connaître leurs organisations respectives est en cours. Nous avons aussi pris note d'une volonté de déploiement d'un centre de santé sur la commune d'Oraison par 3 médecins généralistes et une équipe pluri-professionnelles organisées pour répondre à ce bassin de population. La CPTS a pour vocation d'accompagner les déploiements de structures d'exercice coordonné.

La plate-forme territoriale d'appui et Apport santé permettent une gestion sur le territoire des prises en charge complexe. En effet, cette plateforme d'appui territorial est amenée régulièrement à répondre aux soins non programmés en ville et y travailler en étroite collaboration avec les établissements de soins, notamment le CH de Manosque sur le secteur de notre Cpts. Un projet spécifique sur les personnes âgées, et la collaboration avec les IGU mis en place au GHT 04 est en cours, pour créer une collaboration ville-hôpital-PTA.

L'offre en soins palliatifs est également présente sur le territoire et en déploiement par l'équipe mobile de soins palliatifs du CH de Manosque, présente dans les locaux du GHT, et qui représente une activité grandissante sur les prise en charge en ville. Leur accompagnement est indispensable, aussi la disponibilité de l'ETSP se cantonne à des horaires hors nuit et weekend, un travail pour la qualité des soins à domicile dans le cadre d'interventions libérales sera envisagé par la suite, en collaboration avec celle-ci.

Le territoire de la CPTS Sud 04 est complétée par la présence du **centre de santé Oxance**, en partenariat avec les Mutualité Française. Le centre de santé de Manosque propose des solutions d'accès aux soins dans le domaine médical, infirmiers, dentaire et optique.

Ce regroupement de professionnels donne une réponse à la population du territoire en terme d'accès aux médecins traitant, d'organisation pluri-pro, et surtout de promotion et de prévention de la santé. Un partenariat avec le centre de santé, la mutualité Française et la CPTS Sud 04 est en cours de signature, pour mettre en collaboration une dynamique des projets envisagés et une coordination inter-professionnelle en ville.

Sur un classement des 10 premières communes localisant les patients qui viennent au centre de santé, 7 communes sont sur le territoire de la CPTS Sud 04.

La Mutualité Française développe des équipes mobiles, pour être au plus près de la population, tel que l'équipe mobile de santé visuelle. Celle-ci répond à une démarche de dépistage des fragilités visuelles, par la télémédecine, une orientation diagnostic est possible. La volonté de mener des projets pluri-professionnels et d'améliorer l'offre de soin du territoire est une ambition commune à chacune des ces 3 organisations.

L'offre médico-sociale est présente pour les adultes et pour les enfants sur le secteur de la CPTS Sud 04. En effet un large panel d'organisations existe, tant pour une prise en charge des personnes handicapées, que pour des suivis sociaux et médico-sociaux. Sur les communes de Manosque, Forcalquier, Oraison, Mane, Revest du Bion, St Tulle.... des établissements spécialisés permettent le suivi des personnes en situation de difficultés sociales.

Sur notre territoire nous pouvons recenser : ELSA (soins en addictologie), le CMPI, MDPH, IAP, APAJH, ADAPEI, Instituts d'accompagnement des personnes âgées à domicile (admr, la populaire...), COOMAID, IME, ESA, Porte Accueil, CMS (Manosque, Oraison, Forcalquier), CAS de Forcalquier, Maison d'accueil pour handicapés médicalisées et non-médicalisées, MAS, SAMSA, ESAT, CHRS, SAVS, CAMPS, CMPP, CMP, GEM, des lieux de vie pour mineur (Forcalquier, Volx, Manosque...), Foyer médicalisé à Mane, Maison des ados à Manosque...

Le recensement de ces différentes organisations est rassurant pour le suivi de la population dans le territoire de la CPTS Sud 04, avec lesquels les collaborations inter pro sont à développer pour une meilleure diffusion d'information en fonction des prises en charge. La signature de partenariat avec ces différentes institutions est prévu en fonction des prises en charge et de l'implication de chacun dans les projets.

L'offre de prévention et de promotion de la santé est surtout réalisée sur le territoire par des associations dont le CODES 04. L'interrogation du site Oscars du CRES Paca objective 19 actions de prévention se déroulant sur au moins une commune du territoire.

Ces actions concernent les thématiques suivantes :

- Conduites addictives
- Santé scolaire
- Compétences psychosociales

- Santé mentale
- Nutrition (alimentation et activité physique)
- Précarité
- Maladies chroniques
- Périnatalité – parentalité
- Sexualité (contraception, IVG)
- Environnement
- Santé au travail
- Vieillesse

Suite à un échange avec Mme Vaillot, chargée de mission pour le CODES 04, il est important de souligner que le CODES est une association pour la promotion de la santé. La formation, l'accompagnement professionnel, la documentation, et l'animation sont les 4 axes de travail et d'action menés pour promouvoir la santé sur le département. Nous avons convenu d'un échange avec "du cancer au bien être" dans l'idée de créer un projet de prévention autour du cancer et du sport. Le CODES aura un rôle de lien et de soutien.

D'autres projets pourront se réaliser dans un esprit de collaboration et de cohérence territoriale avec des partenariats associatifs, et notamment pour améliorer les taux de dépistage et de vaccination. Les associations sur notre territoire autour de la santé sont nombreuses. Sur la seule commune de Manosque on peut en comptabiliser 21 ayant pour objectif la promotion de la santé. Elles sont répertoriées sur les sites des Maires pour une prise de contact facilitée, et envisager un travail collaboratif en lien avec leur mobilisation.

Synthèse des forces et faiblesses du territoire

FORCES	FAIBLESSES
Solde migratoire plus fort d'en région (0,7 vs 0,2)	<p>Vieillessement de la population plus prononcé qu'en région : près d'un tiers de la population a plus de 60 ans</p> <p>Des chiffres qui témoignent d'une précarité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 28% de monoparentalité (similaire à la Région) ; - 41% des plus de 75 ans vivent seuls ; - 5 communes dont Manosque et Forcalquier ont une part d'allocataires de 30% dont les prestations représentent 50% des revenus ; - 9.1% de CMUC (= Région) ; - 2 Quartiers prioritaires de la Ville (Manosque) qui concentrent des difficultés (8 % de la population de la CPTS et 37% de taux de pauvreté); - chômage : 15.8% vs 14.7 en région ; - 8% de la population bénéficiaire du RSA à Manosque (6.8 en région)
Bonne desserte routière et autoroutière à l'est du territoire => accès aux spécialités	Moins bonne desserte routière à l'ouest du territoire => relatif enclavement et moindre accessibilité aux services, à l'emploi, etc.
Densités satisfaisantes masseurs-kinés (16,5 pour 10 000 habitants)	<p>Densités de professionnels de santé inférieures à la densité régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - IDEL : 24.6 pour 10 000 habitants vs 27.3 - Dentistes : 5.3 vs 7.2 - Orthophonistes : 36 vs 40 <p>Médecins : 69% des 67 praticiens ont plus de 55 ans</p> <p>Carences de professionnels de santé libéraux sur le territoire</p>
Dépistages légèrement meilleurs quant au cancer colorectal (26.8% vs 23.8%) mais à améliorer	<p>Taux de recours aux actions de prévention moindres qu'en région :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bucco dentaires pour enfants : 67.3% vs 71.6 - Vaccination grippe + 65 ans : 54.7% vs 59.2 - Dépistage cancer du sein : 58.2 % vs 60.9 - Dépistage cancer col utérus : 45.5% vs 50.1

<p>Présence d'acteurs associatifs et de la coordination, de la prévention en santé : PTA, CODES, CSAPA, Mutualité Française...</p>	<p>Prévalence pharmacologique du diabète inférieure à la norme régionale</p> <p>Causes de mortalité prématurées ou évitables identifiées: consommation excessive d'alcool, problèmes de l'appareil circulatoire, cancers (foie, poumon, sein, estomac) ou pathologies du système nerveux.</p> <p>Accidentologie forte</p>
<p>Pratiques de collaboration efficaces gestion covid</p>	
<p>Des structures d'exercice coordonné en fonctionnement ou en construction : MSP Forcalquier, Ste Tulle, Pierrevet, Cereste, Manosque ; centre de santé de Manosque</p> <p>Offre de la Maison médicale</p>	<p>Taux de recours aux urgences non suivi d'hospitalisation supérieur à celui en région (25% vs 23) => amélioration de la prise en charge des soins non programmés à travailler avec l'hôpital</p>

OPPORTUNITÉS	MENACES
<p>Soutiens de partenaires institutionnels et opérationnels à la construction de la CPTS depuis la mise en place du centre de vaccination : Communauté d'Agglomération, Communes de Manosque, Forcalquier, Mutualité Française, etc.</p>	<p>Perte d'attractivité du territoire globalement, et plus spécifiquement pour les professionnels de santé libéraux ou salariés.</p>
<p>Outils de télé-expertise mis à disposition des professionnels : Grades, plate-forme téléexpertise URPS ML</p>	<p>Cette perte de population s'accompagne d'une raréfaction de l'offre de santé, qui risque à terme de polariser l'offre sur Digne voire hors territoire CPTS (Manosque par exemple).</p>
<p>Le GHT ouvert à la coopération Ville-Hôpital</p> <p>Maillage du territoire en structures d'exercice coordonné</p>	

d) Modalités existantes de travail et de communication entre la CPTS et les autres acteurs impliqués

Modalités existantes : système d'information commun, dossier médical partagé, e-prescription, messagerie sécurisée, protocoles de prise en charge communs etc...

Y a-t-il un besoin de partage et/ou fonctionnalités aujourd'hui non couvert ?

Aujourd'hui, les modalités de travail et de communication entre la CPTS et les autres acteurs impliqués restent à développer.

Les outils tels que les boîtes mails personnelles sont fortement utilisés pour diffuser les informations pour le moment.

La plate-forme "Idomed", outil de communication sécurisé, pourrait permettre l'échange de dossiers PDF confidentiels, une messagerie instantanée, et une option pour développer la télémédecine. Pour l'instant, la CPTS Sud 04 a fourni à ses adhérents l'accès à cette plateforme par le premier abonnement en 2021.

La décision d'arrêter cet abonnement a été prise lors de la réunion d'octobre 2021 par les membres du bureau au vu d'un coût d'investissement important et dans l'idée de limiter les outils numériques de communication multiple sur le territoire.

Le logiciel "pleine santé domicile" a été envisagé pour un travail local, un outil complet dans son utilisation, où le DMP pourrait être intégré, mais pour l'instant trop coûteux.

La plate-forme Insitu, en partenariat avec l'URPS ML nous a présenté son outil numérique en cours de développement. Celui-ci permet de gérer des créneaux de consultations libres sur le territoire, et de répondre aux missions de soins non programmés et d'accès au médecin traitant. Nous n'avons conclu aucun engagement pour l'instant. L'abonnement à la charge de la Cpts sera de 400€ par mois, avec l'accès à un site Web et une application mobile pour les adhérents. Cet outil pourra être choisi après signature des ACI.

Des groupes de travail, avec messagerie instantanée, sur les projets et missions de la CPTS sont en cours de création par le biais d'azurezo. L'idée étant d'influer l'utilisation d'azurezo sous toutes ses formes pour la communication de notre CPTS

"Azurezo", plate-forme développé par l'leSS (innovation e-santé Sud) en partenariat avec l'ARS PACA, pourrait être un outil de communication facilitant les interactions, avec le GHT 04 par exemple, et les différents établissements de soins avec qui la CPTS Sud 04 aura signée un partenariat. On y recense un Répertoire Opérationnel de Ressource, une messagerie instantanée, la possibilité de développer la télémédecine, le partage de dossier médical sécurisé et un agenda partagé. Cet outil en accès gratuit à ce jour, répond pleinement au besoin de la CPTS Sud 04 en termes de communication.

A ce jour notre système d'information est celui-ci :

Gestion de la CPTS

Google Drive (projet de santé)
Excel (gestion budgétaire)

Communication interne de la CPTS

Whatsapp
Azurezo

Outils métiers de la CPTS

SMS in situ : plannings partagés

Pleine santé domicile (à venir)

En cours de détermination :
solution pour la coordination
Ville-Hôpital

Communication externe de la CPTS

Site Internet de la CPTS
(web google business)

2) ORGANISATION DE LA CPTS

a) Les professionnels de santé membres de la CPTS

(la liste des membres de la CPTS avec leurs statuts - professionnels de santé libéraux, maisons de santé pluri-professionnelles, équipes de soins primaires, équipes de soins spécialisés, centres de santé, établissements services de santé et services sociaux, etc. - devra être mise en annexe)

La dynamique de la CPTS est inclusive, c'est-à-dire que celle-ci est ouverte à toutes les catégories de professionnels de santé. Cette exigence est reflétée par ses statuts et sa méthode d'élaboration du projet de santé : **il s'agit d'un critère important de validation du projet de santé.**

Profession	Nombre de professionnels ayant adhéré à la CPTS	Nombre de professionnels participant à la gouvernance	Nombre de professionnels ayant participé à l'élaboration du projet de santé
Médecins généralistes	6	1	2
Médecins spécialistes	0		
Infirmiers	49	3	8
Pharmaciens	21	2	5
Masseurs-kinésithérapeutes	6	1	1
Biologistes	2	1	1
Sages-femmes	3		
Orthophonistes	0		
Orthoptistes	0		
Dentistes	2		1
Pédicures-Podologues	2		
Autres (médecin retraité, assistante-sociale, nutritionniste, orthopédiste, psychologue)	10	4	7

b) Description de l'organisation de la gouvernance du projet : bureau, conseil d'administration...

Un bureau de 6 postes à été constitué avec :

Docteur Dugois thierry, Président,
Docteur Peretti Jérôme, vice-président,
Mme Delgiacco Florence, secrétaire,
Mme Pusset Estelle, vice-secrétaire,
Mme Ravera Maryline, trésorier
Mme Couteret Virgine, vice-trésorier.

Le bureau a été élu par les membres fondateurs, au nombre de 13 personnes à l'origine de la création de l'association, et inscrit aux statuts de l'association. Le bureau et les membres fondateurs constituent le conseil d'administration de la CPTS Sud 04, dit aussi membres actifs, inscrits dans l'équipe projet de la gouvernance. Le conseil d'administration pourra être renouvelé par tiers chaque année.

Par souci d'équité et d'équilibre, le C.A est constitué d'un ou deux représentants des collèges de professionnels, adhérents à la Cpts. Chaque collège nomme un représentant pour assurer la communication et la diffusion d'information au vu de l'évolution des projets de la Cpts, ils auront un pouvoir décisionnaire dans les sujets mis au vote.

Il a été voté par le bureau, au vu du nombre de professionnels présents sur le territoire, la présence et possible nomination au CA pour le compléter :

- 2 médecins,
- 2 pharmaciens,
- 2 infirmiers,
- 1 kinésithérapeute,
- 1 représentant de chacune des autres professions médicales ou paramédicales.

Pour les professionnels adhérents non conventionnés par la CPAM, tels que les assistantes sociales, les nutritionnistes et/ou les psychologues, il est prévu qu'ils soient représentés par 2 personnes au CA.

Pour les adhérents retraités, qui participent à l'élaboration des projets, qui donnent leurs avis et leurs connaissances du terrain; au vu de l'analyse qu'ils porteront sur l'exécution des projets et du recul nécessaire à la mise en œuvre de ceux-ci, ils seront de ce fait membres d'honneur de la Cpts Sud 04. Ils donnent un avis consultatif, mais ne peuvent être décisionnaires. Ils versent une seule cotisation annuelle à l'association lors de leur inscription, et leur adhésion sera reconduite chaque année sans compensation financière pour continuer à œuvrer pour la Cpts Sud 04.

Les conventions de partenariat permettent un échange avec les directeurs d'établissement signataires, il est convenu qu'ils soient membre d'honneur de l'association, ce qui leur donne un pouvoir consultatif et non décisionnaire dans la construction et le déploiement de la Cpts Sud 04. Nous participons aux réunions de Commissions Médicales d'Etablissements 1 à 2 fois par an, au GHT 04.

L'animation et la collaboration sont les grandes lignes de la CPTS Sud 04. Pour dynamiser et garder la mobilisation des professionnels, des réunions de type RCP seront organisées tous les trimestres autour d'un parcours. L'idée est d'évaluer la mise en place d'un projet, les difficultés rencontrées, les problématiques à modifier, les points positifs du dispositif. La dynamique des projets et ces réunions pourront faire émaner l'atteinte des objectifs fixés, et de réfléchir sur une amélioration du système mis en place.

c) Système d'information

Quels sont les systèmes d'information actuellement utilisés par les membres de la CPTS pour communiquer entre eux ? Le projet induit-il un besoin de partage et/ou fonctionnalités qui seraient nécessaires pour la mise en œuvre du projet ?

Actuellement les membres de la Cpts utilisent leurs adresses mail pour communiquer entre eux, l'outil numérique "azurezo" a été présenté à la fin de l'année 2021, pour améliorer l'exercice coordonné et les interactions. C'est également l'outil numérique choisi par le GHT 04. L'application whatsapp a permis d'échanger sur une messagerie instantanée mais ne pourra perdurer dans le temps du fait qu'elle n'est pas sécurisée. Le projet induit une nécessité de communication et d'échange entre les adhérents, un échange d'idées, un échange de documents.

Pour la rédaction du projet de santé, le drive de la boîte mail de la cpts sud 04 est utilisé par les membres fondateurs, espace de stockage de document pouvant être modifié par toute personne ayant accès au compte gmail.

Les groupes de travail et de réflexions mis en place en 2022 sont conduits sur la plateforme Azurezo, après invitation à leur enregistrement au ROR.

d) Dynamique d'inclusion et d'ouverture de la CPTS

Quelles ont été les actions mises en place à destination des professionnels du territoire pour les informer du projet ? Combien de professionnels ont participé/été touchés par ces actions ? Les outils numériques éventuels déployés par la CPTS sont-ils ouverts à tous, sans exclusion de statut juridique ou professionnel ?

ANNEE 2019 - 2020

- Information donnés aux infirmiers de l'association INFILIB (réunion mensuelle, réseaux sociaux, 60 participants)
- Rencontre des pharmaciens début février 2020, contact téléphonique, réunions extérieures, 10 participants.
- Echanges téléphoniques avec l'association AMS 04 à Manosque
- Prise de contact téléphonique avec le Dr Calla, oncologue et le Dr Cotroni, MG à Mane.
- Rencontre avec l'hôpital de Manosque le 17/12/2020 avec le directeur du GHT 04
- Rencontre avec le centre d'hémodialyse des Alpes le 17/12/2020 avec le directeur et la pharmacienne

ANNÉE 2021

- Réunion Msp Forcalquier + Msp Ste Tulle le 13/01/2021
- Rencontre 1er adjoint ville de Manosque le 13/01/2021
- Mail d'information sur la création de l'association pour la CPTS Sud 04 diffusé par la CPAM 04, le 18.01.2021 à tous les professionnels de santé conventionnés CPAM, sur l'association pour la création de la CPTS Sud 04
- Coordination des professionnels de santé volontaires et organisation logistique sur le centre de vaccination Osco Manosco sur l'année 2021
- Réunion le 25.02.2021 proposé aux médecins libéraux par mail diffusé par l'URPS ML
- Réunion avec les professionnels de santé du territoire le 4 Mars 2021
- Rencontre avec la DLVA le 23 mars 2021
- Prise de contact réseau personnel avec professionnels paramédicaux et médicaux
- Rencontre pour l'organisation de projet de prévention et de dépistage avec la Ville de Manosque septembre 2021
- Une parution dans le journal "la Provence" en septembre aura permis d'expliquer notre organisation et notre présence sur le territoire aux professionnels de santé, chacun est libre de venir nous rejoindre.
- Rencontre avec le directeur du GHT pour évoquer la signature d'un partenariat sur la prise en charge de la personne âgée, des sorties d'hospitalisation, des soins non-programmés et des soins palliatifs.
- Echange avec l'HAD Clara Schumann, sur un partenariat dans l'amélioration du suivi des personnes hospitalisées à domicile
- Réunion téléphonique avec Mr Cuenot, directeur de la clinique J.Giono et Toutes Aures, pour discuter des nécessités sur la ville et problématique rencontrée pour améliorer la prise en charge post SSR, et post-opératoire.
- Rencontre et visite des locaux de la MSP La Vista, fin octobre 2021, dont le projet a été validé fin 2021. Une première approche sur les intentions de soins et de collaboration avec la CPTS ont été évoquées, plusieurs points communs sur les projets envisagés sont mis en évidence. Une prochaine rencontre sera prévue pour dynamiser le territoire de la Cpts et la Ville de Manosque sur ces projets de soins.
- Une réunion d'information a été organisée le 4 novembre 2021, pour l'adhésion et la participation des professionnels du territoire à notre Cpts, nous avons proposé une organisation en groupe de travail sur les différentes missions, l'implication des professionnels présents a été concluante. On a pu recenser une vingtaine de professionnels motivés pour le développement et la mise en place des projets sur le territoire. Plus particulièrement 10 personnes se sont engagées sur la rédaction du projet de santé, en œuvrant pour compléter et affiner les données territoriales.

ANNEE 2022

- Une rencontre riche en échanges avec la PTA et Mme Dutto est faite le 23 février 2022. Un accompagnement et un soutien notable dans l'écriture et le complément d'information pour le territoire de la CPTS Sud 04. Cette rencontre sera conclue par la signature d'un partenariat de collaboration et de travail sur les parcours.
- Un rendez vous est pris avec Mr Charpy, directeur de la mutualité française sur le département du 04, et du centre de santé de Manosque. Un échange sur nos projets de santé et une collaboration sur les parcours et projets sont évoqués.
- Le travail inter-Cpts a débuté, sur notre département, une rencontre et un échange avec la Cpts du Verdon a permis un travail collaboratif avec l'intention d'un groupe de travail départemental. Les données populationnelles et nos diagnostics territoriaux nous engagent à cheminer vers les mêmes objectifs. Une rencontre avec les coordonnateurs des Cpts du département est programmée. Un travail sur les parcours en lien avec l'établissement de soin principal sur notre zone d'intervention : le GHT 04, est en cours, notamment sur la communication et le lien ville-hôpital à mettre en place.

La CPTS Sud 04 a mené une dynamique de rencontres partenariales sur le territoire avec des structures médicales, sociales et associatives. La diffusion d'informations a été faite par le biais de mailing, de la presse écrite, de la création d'une page Web Google Business ayant vocation à être développée pour le relais d'infos et d'images sur nos actions. Une articulation avec les dispositifs territoriaux est mise en place en termes d'animation et de collaboration sur le territoire de la CPTS Sud 04.

La réunion du 7 Avril 2022 avec tous les professionnels de la CPTS a fait l'objet d'une lecture globale des intentions de ce projet de santé. Les idées rassemblées dans cette rédaction sont le fruit d'une réflexion collective, lors des réunions d'information et d'assemblée générale avec les membres fondateurs. L'implication des membres fondateurs a permis cette dynamique et ce recueil d'action sur le terrain, pour la rédaction du projet de santé. Les idées rédigées n'étant pas figées et pouvant être évolutives et adaptables, du fait de la disparité de notre territoire, les projets pourront être complétés par tous à tout moment. La CPTS Sud 04, s'engage à rendre possible chaque projet sur chaque bassin de soin et avec chaque acteur professionnel.

Une dynamique d'échange par réunion en visioconférence a été relancée en Mars 2022, après une période de ralentissement des échanges due à la gestion du Covid-19. La mobilisation des professionnels de santé, lors de la réunion du 4 Novembre 2021, a permis une construction par thème de groupe de travail. Sur le mois d'avril 2022, chaque professionnel est invité à interagir dans ces réunions de présentation des fiches actions, et ainsi co-construire les idées de demain. L'implication des professionnels dans le projet de santé est primordial pour une évolution positive et réaliste des actions à mettre en place.

e) **Liste des services / établissements partenaires de la CPTS** (*liste pouvant être mise en annexe*)

Les acteurs indispensables à la mise en œuvre de chacune des missions projetées sont partie prenantes au projet de santé. **La participation de ces acteurs-clé est un critère de validation du projet de santé.**

Service / Etablissement	Nom du représentant	Localisation	Partenariat formalisé (oui/non)	Participation à la gouvernance (oui/non)
<i>GHT 04</i>	M. Pouilly	Hôpital de Manosque	A SIGNER	Non
<i>Centre d'hémodialyse des Alpes</i>	M. Auvray	Manosque	A SIGNER	Non
<i>CLINIQUE TOUTES AURES</i>		Manosque	A RENCONTRER	Non
<i>Clinique J.Giono</i>		Manosque	A RENCONTRER	Non
<i>Centre de santé Mutualiste</i>	M. Rémy Charpy	Manosque	A SIGNER	Non
<i>CLIC-coomaid</i>	Mme Del Giacco	Manosque	A SIGNER	Non
<i>PTA APPORT SANTÉ</i>	Mme Dutto	Secteur Sud 04	A SIGNER	Non
<i>HAD Clara Shumman 04</i>	Mme Martinez	Forcalquier	A SIGNER	Non
<i>MSP Forcalquier</i>	Françoise Fleury	Forcalquier	A SIGNER	Oui
<i>MSP Ste Tulle</i>	Michard Laetitia	Ste Tulle	A RENCONTRER	Non
<i>Projet de MSP de Pierrevert</i>	Julie Oberti	Pierrevert	A RENCONTRER	Non
<i>projet de MSP de St Etienne Les Orgues</i>		St Etienne Les Orgues	A RENCONTRER	Non
<i>centre de santé "Santé Commune aux Terres"</i>	Zoeline Froissart	Oraison	Rencontrés, en attente de structure officielle pour formaliser un partenariat	Non

3) CONTENU DU PROJET DE LA CPTS

a) Les missions de la CPTS

Missions	Description synthétique des objectifs attendus à court et moyen terme <i>(préciser à chaque fois les objectifs en faveur des patients, et s'il y a un type de patient ciblé/prioritaire, et les objectifs pour les acteurs impliqués)</i>
MISSIONS SOCLES (OBLIGATOIRES) – si ces missions ne sont pas remplies, le projet ne pourra pas être reconnu comme CPTS et ne pourra pas être financé au titre de l'ACI	
<p>Améliorer l'accès aux soins :</p> <p>Faciliter l'accès au médecin traitant</p>	<p>Au vu du diagnostic territorial et de l'évolution du paysage professionnel en désertification, notre mission sera de favoriser l'accès à un médecin traitant en fonction des disponibilités de celui-ci, nous devons évaluer la possibilité de chacun des médecins généralistes du territoire de la CPTS à faire de nouvelles prises en charge. Permettre à la population d'accéder à un médecin traitant sera axée en priorité sur les personnes ayant une ALD déclarée et sur la population de plus de 70 ans (reconnu comme nécessitant des soins médicaux plus réguliers).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diminuer de 5% par an le nombre de personnes ciblées en déclarant un médecin traitant pouvant répondre aux besoins de la population. 2. Développer la téléconsultation pour permettre à la population en difficulté de déplacement d'accéder à un médecin généraliste, par la mobilisation des pharmaciens et des infirmiers 3. Protocoliser les renouvellements d'ordonnance par le biais d'azurezo, ou d'une plate forme numérique sécurisée 4. Diffuser des listing de disponibilités médicales dans les QPV (collaboration avec les élus de la ville).
<p>Améliorer l'accès aux soins :</p> <p>Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville</p> <p>Orientation pluri-professionnelle</p>	<p>La Cpts aura pour objectif principal de rassembler toutes les organisations déjà en place sur le secteur. Donner une réponse claire à la population avec un récapitulatif des soins non programmés ciblant la médecine générale, les pharmaciens, les dentistes, les kinésithérapeutes (en intégrant le réseau Arbam), et les infirmiers (avec l'association INFILIB) sur les gardes proposées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer l'agenda partagé Azurezo pour les professionnels du territoire - Intégrer les MSP du territoire dans l'orientation de la population pour des prises en charge locale - Développer la collaboration avec l'AMS 04, sur l'orientation le WD aux urgences pour une consultation en médecine générale.

<p style="text-align: center;">L'urgence bucco-dentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - impliquer le SDIS 04 et les médecins correspondants SAMU (MCS) pour mieux gérer les prises en charge en urgence sur le territoire. <p>Il conviendra de mettre en réseau chacun de ces éléments afin de donner une réponse rapide aux patients dans le besoin, de travailler avec la presse écrite et les collectivités locales pour une diffusion permanente, de diffuser ces informations sur les réseaux sociaux, sur notre page Google, de tenir à jour le listing des professionnels investis sur notre plate-forme communicative.</p> <p>Un projet de gestion d'urgence bucco-dentaire émerge par la délégation de prescription et de protocole adapté. En fonction du besoin du patient, une prise en charge en ville par des professionnels médicaux et paramédicaux sera possible.</p>
<p>Améliorer l'accès aux soins :</p> <p>Télé médecine</p>	<p>Développer les actes de téléconsultation et de télé-soin dans le cadre de l'accès au médecin généraliste et spécialistes, aux soins paramédicaux... ainsi que la télé-expertise par la mise en relation plus directe des médecins généralistes avec les médecins spécialistes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ★ Donner la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'avoir accès à une consultation spécialisée et être accompagnés par un professionnel de proximité. ★ Partager des données médicales, affiner un diagnostic par l'échange entre spécialiste, généralistes et paramédicaux ★ Protocoliser la téléconsultation dans le parcours de soins non-programmés et l'accès au médecin traitant <p>La plate-forme "azurezo" est le support de l'essor de ces pratiques.</p>
<p>Organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient</p> <p>Parcours Personnes Âgées</p>	<p>La cpts aura pour mission d'améliorer la connaissance des professionnels de santé présents sur le territoire pour développer une meilleure communication, coordination, et accès aux soins. Trois parcours ont été identifiés à ce jour :</p> <p style="text-align: center;">Le suivi gériatrique est une filière priorisée avec le GHT et la clinique Giono. Proposer une consultation pré-hospitalisation et travailler sur les sorties de ces personnes âgées de plus de 65 ans sera une des missions de la CPTS. En partenariat avec les établissements de santé, la Cpts Sud 04 aura pour objectif de :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Développer le lien ville-hôpital, par l'élaboration d'un protocole de prise en charge adapté à la ville pour les sorties d'hospitalisation en lien avec les acteurs à domicile du patient, cibler les personnes de plus de 65 ans, avec un système d'information ville-hôpital approprié.

<p>Développer des actions territoriales de prévention</p>	<p>Le diagnostic territorial a mis en avant que quelques pathologies présentes sur le territoire de la Cpts Sud 04, pourraient être prises en charge plus tôt grâce à des actions de prévention. Les partenariats avec les différentes associations permettront d'intensifier leurs actions.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Repérer plus précocement les maladies silencieuses pouvant atteindre la population et générant des prises en charge de soin avec des dépenses importantes, telles que le diabète et les maladies cancéreuses. Sensibiliser les professionnels de santé à ces dépistages, leur donner les moyens d'y parvenir. ● Participer aux actions territoriales de prévention des cancers (octobre rose, mars bleu...) en partenariat avec les associations du territoire et ainsi développer les accès de la population vers ces organisations. Donner des réponses d'amélioration de confort et de condition de vie avec cette maladie. <p>Avenant 2 : Projet Gestion de crise</p> <p><i>Campagnes / Organisation des dépistages et de vaccination en lien avec une crise sanitaire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une organisation territoriale destinée à freiner une épidémie sur le territoire de la CPTS (virus, agent pathogène, bactérie) - Appuyer les professionnels de santé dans leurs actions de lutte contre l'épidémie - Protéger les populations fragiles - Limiter l'apparition de foyers collectifs (clusters)
<p>MISSIONS COMPLÉMENTAIRES ET OPTIONNELLES</p>	
<p>Développer la qualité et la pertinence des soins</p> <p><i>Idées à rédiger et à développer dans un deuxième temps.</i></p>	<p><i>Téléconsultation appliquée à l'amélioration des prises en charge des plaies chroniques.</i></p> <p><i>Observance et effets secondaires du traitement : IDE – DOC – PHARMA (RCP-EPP)</i></p> <p><i>Traçabilité et distribution du médicament (grâce à la robotique), testée par les professionnels de santé de Pierrevet.</i></p> <p><i>Parcours santé mentale, amélioration du lien ville hôpital, répertoire des ressources, dérogation de consultation par les psychiatres aux psychologues (Docteur Herriot)</i></p>

<p>Accompagner les professionnels de santé sur le territoire</p> <p><i>L'attractivité</i></p> <p><i>L'installation et les plateformes de suivi</i></p>	<p><i>Accueil de professionnels sur le territoire en lien avec les MSP entre autres, avec le soutien des collectivités et des maître de stage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Augmenter l'attractivité du territoire sera un objectif primordial pour améliorer les prises en charge et les conditions de travail des professionnels engagés. ❖ Créer un lien entre les professionnels libéraux, l'hôpital, et les écoles du secteur de la santé, des transversalités influençant l'échange interprofessionnel et la qualité des prises en charge. <p><i>Formation à l'exercice médical en milieu rural par la prise en charge d'étudiants et de stagiaires, favoriser l'amélioration de l'offre de soins s'ils s'installent.</i></p> <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> <p><i>Accompagner l'installation en libéral de toutes les professions médicales et paramédicales. Ce travail et ce projet sera fait en relation directe avec la CPAM et l'ARS</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Éviter le sentiment d'isolement des professionnels de santé libéraux, proposer toutes les structures installées en lien avec leurs activités. Les orienter vers des appuis territoriaux, les associations existantes, les regroupements, les aider dans les interactions professionnelles. Ils pourront se former et s'appuyer sur un maillage de territoire dynamique et actualisé, pour un meilleur confort dans leur activité. ❖ Prévenir du burn-out et proposer différents suivis aux professionnels; des activités de décharge, des réunions d'échanges sur tout le territoire. MED'AIDE est un dispositif soutenu par l'ARS Paca pour faire face aux signes et facteurs de risque d'épuisement professionnel chez les soignants.
<p>Autres projets en réflexion, à développer ultérieurement</p>	<p><i>Éducation thérapeutique des patients autour du diabète, autour de la maladie rénale.</i></p> <p><i>Développer la télémédecine en EHPAD avec les médecins spécialistes.</i></p> <p><i>Améliorer le circuit de distribution des thérapeutiques en EHPAD par les officines de ville.</i></p> <p><i>Mettre en place le projet "obésité pédiatrique" mené dans l'enceinte de l'hôpital de Manosque et pouvant être proposé en ville, par les multiples professionnels exerçants.</i></p>

b) Le cas échéant, détaillez les actions de télémédecine envisagées dans votre projet

Dans le cadre de notre projet de santé, la télémédecine aura une place importante dans le déploiement de nos actions. Implantée dans le cadre de consultation en hémodialyse pendant les séances des patients sur les antennes de Digne et de Sisteron, la pratique pourra être prise en exemple. Les logiciels médicaux déjà utilisés ont pour vocation à être interopérables avec l'outil de communication "azurezo".

- ★ Renforcer l'accès aux soins sur le territoire en développant la Télémédecine par tous les professionnels est un objectif de notre CPTS. Nous avons repéré des fragilités sur le territoire en termes de distance et d'accès aux consultations médicales.

Après formation des libéraux paramédicaux, il sera proposé la mise en place de téléconsultation médicale depuis le domicile du patient par un professionnel de santé (qui prodigue des soins à domicile). L'outil azurezo permet le lien visuel, puisque l'application permet de générer des visioconférences. L'échange de document soumis au secret professionnel sera possible par le dossier de soin partagé existant dans "azurezo". La prise des RDV sur les plages de visioconférences dans l'agenda partagé fournira une réponse adaptée à la population.

Tous les professionnels seront inscrits sur "azurezo", nous pourrons faire des téléconsultations rémunérées à l'acte.

Le nombre de téléconsultations devrait croître chaque année et nous donner une évaluation chiffrée sur le laps de temps quant à cette action.

Les exemples de déploiement de télémédecine présents sur notre territoire seront une ressource de mise en application et de base de travail sur cet outil numérique.

En effet, le centre de dialyse et l'équipe mobile de santé visuelle sont investis dans cette démarche. Le CHA (centre hémodialyse des Alpes) utilise la télémédecine pour des consultations de suivi sur les antennes de Digne et Sisteron, ces consultations sont faites grâce à la présence d'un IDE sur place, et par une interface connectée sur les paramètres de surveillance de la séance de dialyse.

L'EMSV (équipe mobile santé visuelle) - portée par le centre mutualiste de Manosque - utilise la télémédecine dans le cadre de transmission d'examen réalisés par un orthoptiste, au plus près de la population, en relation avec des ophtalmologues à distance. Un dossier partagé permet le lien entre les différents acteurs de santé et donne une orientation diagnostic sans que le patient se déplace vers un spécialiste, et réduit de ce fait le temps d'attente pour un RDV.

Il sera intéressant de collaborer avec les équipes du CHA et de l'EMSV pour fournir à la population et aux professionnels libéraux une réalité de terrain.

c) Quelles sont les actions envisagées par les acteurs impliqués pour mener à bien les actions ?

Les projets envisagés dans ce dossier sont issus de réflexions individuelles et collectives sur les problématiques de terrain perçues par les professionnels libéraux. Mis en miroir avec le diagnostic territorial, on a pu noter que les missions de notre Cpts auraient une valeur territoriale dans l'amélioration des parcours.

Les réunions d'informations ont permis un élan collectif animé par la coordinatrice. La rencontre avec les établissements de santé, publics et privés, les collectivités, sont des temps forts sur la collaboration autour de la santé, et permettant une réponse commune à la population.

La dynamique donnée à la Cpts ainsi qu'à la mise en place des missions sera d'une importance primordiale pour conserver la mobilisation des professionnels. Des réunions, des temps de partages, des repas, en groupe par profession ou en collectif d'adhérents, permettent d'impliquer chacun à hauteur de ses compétences et de ses volontés.

Un responsable pour chaque projet est nommé à la création de sous-groupes sur azurezo en fonction des thèmes. L'échange instantané donnera une animation, et les comptes rendus seront faits à la coordinatrice.

Les rencontres avec la PTA, Azurezo, le CODES 04, les CPTS du département, sont des liens de collaborations à conserver et à renouveler pour le suivi qualitatif de nos actions, pour une animation territoriale collective.

Des rencontres trimestrielles, en RCP sur un suivi, et/ou sur une fiche action seront mises en place après validation ACI, pour garder un lien avec les professionnels mobilisés, pouvoir ajuster et évaluer les actions.

La participation aux réunions d'échanges et d'information qui concernent le territoire de la Cpts Sud 04, auxquelles nous sommes sollicités : Préfecture, la CPAM, les mairies et autres collectivités locales... est du ressort de la coordinatrice et des élus pour avoir une vision globale des situations. Il est de la responsabilité de la coordinatrice de transmettre les orientations et informations nécessaires au bon déroulement des projets.

Dans le cadre de l'organisation interne de la Cpts Sud 04, pour mener à bien les différents projets, respecter et s'assurer de l'implication des professionnels, la coordinatrice animera chaque réunion trimestrielle avec la participation des partenaires de la CPTS, selon l'ordre du jour. Chaque projet, chaque mission sera menée et coordonnée par un représentant.

L'organisation du Bureau de la Cpts et des assemblées générales avec le C.A, nécessaires à la prise de décision et de mise au vote des actions de l'association, sont proposés par tous les membres fondateurs en fonction des besoins, et convoqués par le Président de l'association.

Annexes :

- Diagnostic complet du territoire
- Statuts de l'association
- Fiche synthétique des projets

